



Communication sur le progrès

Global Compact
2014-2015



Déclaration du président

Honorable Secrétaire Général,

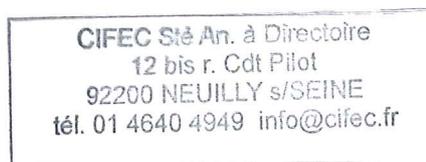
Par cette lettre, j'ai l'honneur de vous réitérer l'adhésion, l'engagement et le soutien de la société Cifec aux dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies concernant les droits de l'homme, les droits du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Nous exprimons par cette publication notre volonté de continuer à faire progresser ces principes dans notre domaine d'influence et nous nous engageons à les intégrer dans la stratégie de notre compagnie, sa culture commerciale, et ses modes opératoires.

Dans notre logique de responsabilité et de transparence, nous rendons public par cette communication les résultats de nos actions en faveur de la bonne application des dix principes du Pacte Mondial pour la période 2014-2015.

Nous nous engageons aussi à faire une nouvelle communication dans un délai d'un an maximum à compter de l'actuelle communication.

Le 30/04/2015



Luc DERREUMAUX
Président du directoire



Depuis la dernière communication de Mai 2014 CIFEC a respecté les engagements pris lors de son adhésion au Pacte Mondial des Nations Unies et un certain nombre d'actions ont été engagées depuis la date de notre adhésion.

Toujours désireuse de marquer son engagement, CIFEC a continué sa démarche d'amélioration en termes :

- De défense des droits de l'Homme,
- D'amélioration des conditions de travail,
- D'environnement,
- De développement durable,
- De sécurité,
- De lutte contre la corruption.

Depuis notre dernière déclaration en date du 31 Mai 2014 nous avons mis en place un certains nombre d'actions en corrélation avec les principes du Pacte Mondial des Nations Unies que nous détaillons ci-après.



Principes relatifs aux droits de l'Homme et à la lutte contre la corruption

Principe 1

Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatifs aux droits de l'Homme

Principe 2

Les entreprises sont invitées à veiller à ne pas se rendre complices des violations des droits de l'Homme

Principe 10

Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin

L'égalité Hommes / Femmes est un critère important dans la politique de recrutement de CIFEC et nous essayons autant que possible d'augmenter notre ratio à l'occasion de nouvelles embauches.

Ces 3 dernières années, sur les 7 personnes embauchée en CDI 4 recrutements ont été des femmes



Principes relatifs aux conditions de travail

Principe 3

Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective

Principe 4

Les entreprises sont invitées à éliminer toutes les formes de travail forcé ou obligatoire

Principe 5

Les entreprises sont invitées à l'abolition effective du travail des enfants

Principe 6

Les entreprises sont invitées à l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.

Pour faciliter l'implication et la motivation des collaborateurs de CIFEC, tous nos salariés ont la possibilité de s'exprimer librement à tout moment et plus particulièrement lors des entretiens individuels annuels:

le support d'entretiens a été modifié pour intégrer :

- Le projet professionnel du salarié
 - Faire le point sur les formations qui lui ont permis d'acquérir ou de renforcer ses compétences
 - Réaliser son bilan de parcours professionnel au cours des deux dernières années
 - Demande de bilan de compétences
- Stratégie de l'entreprise
 - S'informer sur la stratégie de l'entreprise et son impact sur l'évolution des métiers
 - S'informer sur les possibilités d'évolution au sein de l'entreprise

(Voir ANNEXE I)



Principes relatifs à l'environnement

Principe 7

Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement

Principe 8

Les entreprises sont invitées à entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement

Principe 9 :

Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

Pour toujours nous démarquer par le développement de procédés permettant une réduction des impacts environnementaux.

Pour ce faire, nous commercialisons depuis la fin des années 1990 le Chloromètre « CHLORO+ » fabriqué avec polymère (chloraflon) à forte teneur en fluor qui permet une plus grande résistance au chlore liquide ou gazeux.

L'utilisation de ce polymère permet une meilleure durée de vie des installations et une maintenance plus espacée.

(Voir ANNEXE II)

CIFEC

12 bis rue du Cdt Pilot, 92200 NEUILLY/SEINE.

Tél: (33) 01 46 40 49 49, Fax: (33) 01 46 40 00 87, Email: info@cifec.fr, Site Internet : www.cifec.fr



ANNEXE I

EXEMPLE DE FORMULAIRE ENTRETIEN INDIVIDUEL MODIFIE



FICHE d'entretien annuel de développement
et d'entretien professionnel

ENR ADM 11
Version 8

Prénom NOM :
Fonction :
Période appréciée : du au
Date de l'entretien :

NOM interlocuteur hiérarchique :

A) ENTRETIEN ANNUEL de DEVELOPPEMENT

1- Fonctions et documents applicables

Validation des documents qualité, Ref des Doc :

Fiche de poste : ENR ADM 02.....

Fiche de fonction : ENR ADM 01.....

Règlement interieur : INS ADM 02.....

Code d'Ethique : INS ADM 03

Document Unique : ENR SEC 02.....

Manuel Qualité : MQ 01.

Autres documents :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Je possède un permis de conduire un véhicule en cours de validité.

N° immatriculation du véhicule CIFEC utilisé :

Je m'engage à prévenir mon employeur si mon état de santé, ou le nombre de points sur mon permis de conduire, ne me permet plus de circuler.



**FICHE d'entretien annuel de développement
et d'entretien professionnel**

ENR ADM 11
Version 8

2- Appréciation des résultats dans la période écoulée

Suivi des non conformités ouvertes (base Lotus "Demande d'Amélioration"):

.....
.....

Suivi des appareils de mesure (base Lotus "Vie App.de Mesure"):

.....
.....
.....

✓ Rappel des objectifs fixés

Objectifs	I	AA	BP	EP
a)				
b)				
c)				
d)				
e)				
f)				
g)				

(I= insuffisant, AA= à améliorer, BP= bonne perf, EP= excellente perf)

✓ Commentaires

- Analyse des écarts constatés

(Précisez ceux qui sont dus à des circonstances extérieures et ceux dus à l'intéressé)

.....
.....
.....
.....
.....
.....



B) ENTRETIEN PROFESIONNEL

1- Projet professionnel du salarié

But:

- Faire le point sur les formations qui lui ont permis d'acquérir ou de renforcer ses compétences
- Réaliser son bilan de parcours professionnel au cours des deux dernières années
- Demande de bilan de compétences

Satisfaction (1= insatisfait, 2= moyennement satisfait 3= satisfait, 4= très satisfait)

Le salarié est-il satisfait du développement de ses compétences : / 4

Formation continue et Dif ou

Bilan formations réalisées par le collaborateur :

.....
.....
.....

Formations souhaitées par le collaborateur :

.....
.....
.....

Formations envisagées par le hiérarchique :

.....
.....
.....

Parcours

Bilan de parcours professionnel des deux dernières années :

.....
.....
.....
.....

Souhait de parcours professionnel pour les deux années à venir :

.....
.....
.....
.....



FICHE d'entretien annuel de développement
et d'entretien professionnel

ENR ADM 11
Version 8

2- Stratégie de l'entreprise

But:

- S'informer sur la stratégie de l'entreprise et son impact sur l'évolution des métiers
- S'informer sur les possibilités d'évolution au sein de l'entreprise

Stratégie

Stratégie de l'entreprise :

.....
.....
.....
.....

Stratégie du service :

.....
.....
.....
.....

Evolution des métiers

Evolution des métiers de l'entreprise :

.....
.....
.....
.....

Evolution des métiers du service :

.....
.....
.....
.....

Date et visa du collaborateur(trice)

Date et visa de la hiérarchie



ANNEXE II

NOTICE « CHLORO+ CIFEC »

CHLORO +[®]

Chloromètre de sécurité CIFEC

CHLORATION
DES EAUX



+ PRECIS + FIABLE et + DURABLE

Construction Chloraflon[®] garantie 5 ans
Invulnérable à l'oxydation du chlore gazeux

DUREE DE VIE SUPERIEURE A 30 ANS

Compagnie Industrielle de Filtration et d'Équipement Chimique

12 Bis, rue du Commandant Pilot

92200 Neuilly-sur-Seine - France

Tél. 01 46 40 49 49 – Fax. 01 46 40 00 87

Web. www.cifec.fr – Email : info@cifec.fr – Boutique : www.shop.cifec.fr



Matériel de qualité



Certifiée ISO9001 v.2008
N°2007112002
par MOODY Certification



5 fois moins de temps passé sur l'appareil



5 fois moins de risque de panne



5 fois moins de déplacements d'agents techniques soit
5 fois moins de frais de maintenance
(car seuls les joints sont à remplacer)



5 fois moins de retour d'appareil pour révision

Service après-vente

- ✓ Des ingénieurs spécialisés de grande expérience à votre écoute et à votre service
- ✓ Pièces détachées disponibles en 48 h
- ✓ Service express (48 h) pour la réparation de vos chloromètres CIFEC
- ✓ Prêt gratuit d'un appareil de secours dans l'intervalle
- ✓ Journées de formations gratuites à Neuilly, pour votre personnel



La CIFEC propose aussi les systèmes d'inversions électriques type IB, les inverseurs pneumatiques, les vannes modulantes MODULO + de régulation du débit de chlore, les armoires de stockage des bouteilles, le matériel de sécurité, les analyseurs de chlore AM ...

N'hésitez pas à nous consulter